« ACCÈS SÉCURISÉ »

Montréal, le 22 février 2021

DÉJEUNER-CAUSERIE DU DG

Bonjour chers délégués,

Ce communiqué est **ULTRA-CONFIDENTIEL** et il doit rester à votre niveau.

Comme vous l'avez constaté hier, nous vous avons envoyé de l'information à transmettre aux agents (es) de vos régions afin qu'ils ne s'inscrivent pas au « déjeuner causerie » du DG. Il est primordial que PERSONNE n'y participe, car on le sait tous la mobilisation fait toujours avancer les choses. Sachez que l'on ne peut obliger personne à ne pas y participer et si vous avez des noms d'agent(es), qui y participeront quand même, faites-nous-le savoir, svp !!!

Quoi qu'il en soit, nous tenons quand même à vous expliquer quelques raisons pour que vous soyez en mesure de mieux comprendre l'exercice et pour que vous puissiez répondre (sans énumérer l'ensemble de celles-ci) si vous êtes questionnés par les membres de vos régions respectives.

Tout d'abord, comme nous l'avons expliqué au dernier Conseil syndical, notre DG s'est retiré de la table du comité paritaire et de la table de négociation. Les raisons qu'il a invoquées sont qu'il manque de temps et qu'il doit se concentrer sur ses dossiers prioritaires… Un de ceux-ci serait la reconnaissance technique de notre corps d'emploi, or il n'est même pas sur la table de négociation pour venir appuyer sa position et aider à faire reconnaitre sa volonté. De plus, la stagnation de la négociation lui est en partie attribuée, car nous sommes en demande pour obtenir plus de temps de libération pour travailler la négociation et sur les autres dossiers syndicaux. L'employeur est pleinement conscient que depuis le début novembre 2021, je suis le seul employé libéré à temps plein et, disons que le travail déborde depuis ce temps. En comparaison à d'autres syndicats d'agents de la paix, qui sont plus petits en nombre de membres, au moins un (1) d'entre eux possède trois (3) employés libérés à temps complet et à la charge complète de l'employeur. Malgré cela, nous avons effectué des propositions (4-5 relances) pour être en mesure de travailler efficacement et d'avoir du temps pour travailler sur l'avancement de toute notre charge de travail, mais les retours quasi négatifs sont signés de la main propre du DG.

Ce manque de volonté démontre qu'il ne veut pas que nous puissions négocier efficacement, tout en maintenant nos activités syndicales normales. De plus, lorsque je l'ai interpellé au début de la négociation en voyant qu'il n'y serait pas, il m'a informé qu'il ne désirait pas être à la même table que le Secrétariat du Conseil du trésor !!! Cette attitude de fermeture fait en sorte que toutes **ses** belles paroles et toutes **ses** bonnes idées ne soient pas entendues et débattues, et sans entrer dans les détails il n'y a rien de concret qui se retrouve dans leurs demandes patronales.

Ceci étant dit, la lenteur de l'avancement de la négociation actuel, combiné avec l'attitude générale de nos hauts dirigeants fait en sorte qu'il n'y ait aucun avantage pour PERSONNE de participer à ce déjeuner-causerie. Cependant, les risques en y participant sont bien présents, car il est fort possible que des propos, qui pourraient être pris hors contexte, nous soient remis sur le nez durant la présente ronde de négociation. À titre d'exemple, lorsque nous avons été légalement assujettis à la LIAF (1re décembre 2020), le DG nous a cité les noms de trois (3) agents qui avaient effectué des vérifications au système SIAF le 2 décembre 2020. Il s'est servi d'eux pour affaiblir notre pouvoir de force, alors que nous étions en demande et en démarche pour obtenir plus d'argent et/ou d'avantages avec ce nouveau pouvoir de Sécurité publique. Ils se sont servis de ces personnes pour nous scier les jambes, donc le parallèle est très facile à faire avec leur tentative de vouloir parler de « tout et rien » directement avec le DG lors de la présente ronde de négociation.

En terminant, si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter directement et nous serons en mesure de vous aiguiller sur la situation. N'oubliez jamais que nous ne pouvons pas faire des moyens de pression… Par contre, des moyens d'expression sont pleinement permis !!!

Martin Perreault
Président provincial